

dernier, ce chiffre avait baissé à 340. A Grimsby, il y avait 90 employés dans ce secteur de fabrication en novembre 1967. En octobre dernier, ce nombre avait fléchi à 45. Cette baisse de l'emploi est considérable chez des gens extrêmement compétents et bien spécialisés. Bon nombre d'entre eux font ce travail depuis longtemps.

• (10.00 p.m.)

Le mémoire signalait aussi très succinctement que d'une part les ventes de lampes de fabrication canadienne étaient à la baisse, et que d'autre part celles des lampes importées accusaient une hausse. Aussi, le ministre, en tant que responsable de l'industrie et du commerce, a des responsabilités très graves à cet égard.

Le groupe en question a recommandé qu'on interdise l'importation des lampes pouvant être fabriquées au Canada. A cela, il ajoutait une suggestion sûrement familière; la suppression immédiate de la taxe de vente de 12 p. 100, ainsi que celle de la taxe d'accise de 10 p. 100 sur les lampes fabriquées au Canada. Il insistait aussi sur l'importance de rappeler aux fabricants qu'ils ont le devoir de respecter davantage les intérêts canadiens. On songeait ici aux nombreuses sociétés d'appartenance étrangère.

La question est très importante en ceci qu'elle révèle un autre secteur de chômage croissant. Un grand nombre de nos diplômés d'universités ne parviennent pas à se trouver du travail. Nous savons aussi qu'un certain nombre de fonctionnaires ont été déclarés surnuméraires, sans compter ce qui est arrivé aux forces armées. En outre, on entend dire que des producteurs de céréales de l'Ouest vont maintenant souffrir d'une sorte de chômage.

Je le répète, voilà une autre source de préoccupations. De fait, le problème angoisse quiconque croit devoir s'opposer avec vigueur et acharnement à un taux grandissant de chômage, quels que soient le pays et les circonstances. C'est sûrement l'attitude que devraient adopter le ministre de l'Industrie et tous les ministres du cabinet.

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, lorsque cette question a été soulevée, le 9 décembre, j'ai souligné que les lampes électroniques utilisées dans les récepteurs de radio et de télévision étaient remplacées graduellement par des transistors. Depuis 15 ans, nous assistons à des transformations technologiques vraiment phénoménales dans le domaine électronique et celle-ci en est une.

La mise au point du transistor est née de la nécessité de répondre à la demande d'appa-

reils plus sûrs et de pièces détachées moins coûteuses. Depuis quelques années, ces dispositifs sont de plus en plus employés dans les récepteurs de radio et de télévision. C'est la cause principale du ralentissement de la fabrication des lampes que l'on constate au Canada comme à l'étranger. Ce phénomène n'est pas strictement canadien: il est international. Le Japon lui-même en est touché.

J'ajouterai que le marché de lampes électroniques au Canada a été marqué par une demande limitée de grandes quantités de lampes de différents types. L'industrie canadienne de la fabrication de lampes, qui dépend entièrement du marché canadien puisqu'elle ne pouvait exporter en quantité, s'est donc concentrée sur le genre de lampes pour lesquelles la demande intérieure permettait d'assurer une production économique.

Les centaines de types de lampes pour lesquels la demande canadienne n'est pas suffisante pour permettre une production économique ont toujours été importés, principalement des États-Unis et d'Europe. Le Japon a déversé sur le marché canadien précieusement des lampes électroniques, concurrençant donc directement nos propres producteurs. Étant donné l'avantage que donnait au Japon une main-d'œuvre moins onéreuse et les effets défavorables qui pouvaient en résulter pour les producteurs canadiens, les Japonais ont consenti à imposer des restrictions volontaires à l'exportation de leurs lampes au Canada. Il faut savoir gré de ces arrangements à mon collègue, le ministre des Finances, et à ce jour, nous ne voyons pas que le Japon ait manqué à ses engagements au sujet de ces restrictions volontaires.

Aux États-Unis comme au Canada, la nouvelle technologie des transistors et des dispositifs apparentés a été dominée par des sociétés nouvelles et non par les fabricants traditionnels de lampes électroniques. L'expansion rapide des possibilités d'emploi dans la nouvelle technologie compense, au Canada, le déclin de l'emploi dans l'industrie des lampes. Cependant, ces nouvelles possibilités se situent dans différents établissements et à différents endroits.

En d'autres termes, la situation de la Canadien Westinghouse et à la CGE de Toronto est compensée par la situation de la Microsystems à Ottawa par exemple.

A vrai dire, il y a probablement cinq fois plus de travailleurs embauchés à la fabrication du nouveau dispositif qu'il n'y en a de mis à pied dans la fabrication des lampes. Malheureusement, cette activité nouvelle ne se poursuit pas dans la même région que l'ancienne, je le constate avec tristesse. Mon honorable ami qui connaît l'électronique n'i-